



INFORMATIONS TRANSPORT LYCEENS - ETUDIANTS

Liaisons «Centre Ville de Douai – Lycée»

En accord avec EVEOLE et **en plus des lignes régulières**, plusieurs bus facilitent le transport des élèves et des étudiants :

Sens Place Carnot  **Lycée**

Le Lundi matin, une navette directe empruntée uniquement par nos élèves et étudiants. Départ à **08h40** de la *Place Carnot*.

Pour les autres jours de la semaine, un bus de doublage scolaire de la ligne 2 qui passe à **07h35** *Place De Gaulle* puis à **07h40** *Place Carnot* et qui s'arrête juste devant l'établissement à 08h00.

Lycée  **Place Carnot-Place De Gaulle**

Du Lundi au Vendredi : une navette directe avec un départ à **17h40** devant le lycée.



Attention, pour emprunter ces lignes spéciales les élèves et étudiants doivent être en possession d'un titre de transport en règle.

En dehors de ces transports, possibilité d'emprunter les lignes régulières qui circulent à proximité : arrêt ligne 6 du collège Canivez, arrêt TASSIGNY ligne A, arrêt Wagnonville à 300 m...

Liaisons «Lycée – Courcelles les Lens, Noyelles, Dourges, Henin Beaumont, Courrières»

Arrêt de la ligne 536 (LITTORAL NORD AUTOCARS) à 12h38 et à 17h38 devant l'établissement pour permettre aux apprenants de repartir vers ces destinations.



INFORMATIONS TRANSPORT LYCEENS - ETUDIANTS

Liaisons «Centre Ville de Douai – Lycée»

En accord avec EVEOLE et **en plus des lignes régulières**, plusieurs bus facilitent le transport des élèves et des étudiants :

Sens Place Carnot  **Lycée**

Le Lundi matin, une navette directe empruntée uniquement par nos élèves et étudiants. Départ à **08h40** de la *Place Carnot*.

Pour les autres jours de la semaine, un bus de doublage scolaire de la ligne 2 qui passe à **07h35** *Place De Gaulle* puis à **07h40** *Place Carnot* et qui s'arrête juste devant l'établissement à 08h00.

Lycée  **Place Carnot-Place De Gaulle**

Du Lundi au Vendredi : une navette directe avec un départ à **17h40** devant le lycée.



Attention, pour emprunter ces lignes spéciales les élèves et étudiants doivent être en possession d'un titre de transport en règle.

En dehors de ces transports, possibilité d'emprunter les lignes régulières qui circulent à proximité : arrêt ligne 6 du collège Canivez, arrêt TASSIGNY ligne A, arrêt Wagnonville à 300 m...

Liaisons «Lycée – Courcelles les Lens, Noyelles, Dourges, Henin Beaumont, Courrières»

Arrêt de la ligne 536 (LITTORAL NORD AUTOCARS) à 12h38 et à 17h38 devant l'établissement pour permettre aux apprenants de repartir vers ces destinations.

Vous êtes lycéens et vous résidez dans le Nord :

Le Département du Nord finance le transport des lycéens selon les conditions cumulatives suivantes :

- être domicilié et scolarisé dans le département du Nord (hors déplacements uniquement internes aux agglomérations urbaines de Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai et Maubeuge)
- fréquenter un lycée public ou privé. Les lycéens des filières générales et technologiques peuvent prétendre à la gratuité des transports sous réserve qu'ils fréquentent le lycée le plus proche de leur domicile à proposer la préparation au baccalauréat souhaité.
- résider à l'extérieur du périmètre de proximité défini pour chacun des lycées

Vous résidez dans le périmètre urbain du douaisis vous dépendez du transporteur EVEOLE

- Vous disposez d'une autorisation de souscription d'un contrat scolaire Evéole, 3 contrats (payants) au choix vous seront proposés lors de la souscription.

Vous êtes lycéens et vous résidez dans le Département du Pas de Calais :

Le Département prend également en charge le transport d'élèves domiciliés dans le Pas-de-Calais et scolarisés dans les départements du Nord. La prise en charge est totale du domicile jusqu'à l'établissement.

☞ **Les demandes de transports seront à effectuer en ligne sur le site du Département du Nord, du Pas de Calais ou d'EVEOLE.**

☞ **LES ETUDIANTS : vous devez effectuer vous-même les démarches concernant les transports (abonnement,) quelque soit votre lieu de résidence.**

Vous êtes lycéens et vous résidez dans le Nord :

Le Département du Nord finance le transport des lycéens selon les conditions cumulatives suivantes :

- être domicilié et scolarisé dans le département du Nord (hors déplacements uniquement internes aux agglomérations urbaines de Dunkerque, Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai et Maubeuge)
- fréquenter un lycée public ou privé. Les lycéens des filières générales et technologiques peuvent prétendre à la gratuité des transports sous réserve qu'ils fréquentent le lycée le plus proche de leur domicile à proposer la préparation au baccalauréat souhaité.
- résider à l'extérieur du périmètre de proximité défini pour chacun des lycées

Vous résidez dans le périmètre urbain du douaisis vous dépendez du transporteur EVEOLE

- Vous disposez d'une autorisation de souscription d'un contrat scolaire Evéole, 3 contrats (payants) au choix vous seront proposés lors de la souscription.

Vous êtes lycéens et vous résidez dans le Département du Pas de Calais :

Le Département prend également en charge le transport d'élèves domiciliés dans le Pas-de-Calais et scolarisés dans les départements du Nord. La prise en charge est totale du domicile jusqu'à l'établissement.

☞ **Les demandes de transports seront à effectuer en ligne sur le site du Département du Nord, du Pas de Calais ou d'EVEOLE.**

☞ **LES ETUDIANTS : vous devez effectuer vous-même les démarches concernant les transports (abonnement,) quelque soit votre lieu de résidence.**